

PROGRAMME DE FORMATION FORMATION ACTION

CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE UNE STRATÉGIE POUR LA PRODUCTION, DIFFUSION ET ADMINISTRATION D'UN SPECTACLE DE CIRQUE #4

L'atelier de la production diffusion du cirque d'aujourd'hui

De février à septembre 2027

9 jours en présentiel répartis en 4 sessions + 7 heures d'accompagnement individuel

Cette formation s'inscrit dans un parcours concourant au développement des compétences.

Action de formation réalisée selon les articles L.6313-1 et 6313-2 du Code du Travail

Avant-propos

Agissant depuis 13 ans dans l'accompagnement artistique, l'Avant Courrier a rapidement initié des sessions de formation autour de la production-diffusion, à destination des porteur·euses de projets, c'est à dire les artistes et leurs accompagnateur·ices. Ces formations (d'un format de 2 à 5 jours) ont pour objectif de transmettre aux stagiaires un certain nombre d'outils et de leur faire comprendre l'importance de bâtir une vision stratégique autour de chaque projet.

Avec la proposition d'un « atelier », il s'agit d'aller un peu plus loin. La formation-action, par l'alternance entre temps de réflexion ou de transmission d'outils, l'échange entre pair·e-s et la mise en pratique rend l'apprenant·e acteur·ice de sa formation. L'Avant Courrier s'associe avec La Volière, Archaos Pôle National Cirque, L'Espace périphérique (Ville de Paris-La Villette), Le Plongeur Pôle National Cirque et Onyx-Théâtre de Saint Herblain, pour proposer cette formation au plus près des temps forts, lieux et projets structurants pour le cirque de création.

Public

Artiste de cirque professionnel·le ou en cours de professionnalisation

Accompagnateur·ice d'un projet cirque

Prérequis

Avoir un projet artistique, une création et/ou une diffusion en cours ou à venir en lien avec les Arts du Cirque (quel que soit le niveau d'avancement du projet)

Être majeur·e et maîtriser le français

Être disponible sur l'intégralité du parcours

Un positionnement individuel des stagiaires sera réalisé lors d'un entretien téléphonique durant la phase d'admission.

Objectifs d'apprentissage

- Connaître les différentes étapes de production et diffusion d'un spectacle de cirque ainsi que les différentes composantes de l'écosystème du spectacle vivant
- Développer une vision stratégique autour de son projet dans le domaine du cirque
- Développer ses compétences de gestion de projets autour de quelques outils adaptés à la réalité de terrain (organisation et planification du travail, modèle économique, communication)
- Affirmer ses compétences de direction et/ou de pilotage de projet, préciser son positionnement

Formation professionnelle proposée par L'Avant Courrier - Déclaration d'activité en tant qu'organisme de formation enregistrée auprès du Préfet de la Région Pays de la Loire – NDA n° 52441109444. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

En partenariat LA VOLIERE – LRDA | Tél : 06 43 34 84 13 | mail : contact@lavoilierecirque.com | www.lavoilierecirque.com

Siège social : 2 bis avenue Albert de Mun 44600 Saint-Nazaire | Locaux : 60 rue de la Ville Halluard 44600 Saint-Nazaire

Certificat QUALIOP1 N° 339679/r1 - Déclaration d'activité en tant qu'organisme de formation enregistrée auprès du Préfet de la Région Pays de la Loire NDA n°52440620944. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat. Siret 528 747 033 00025 | APE 9001 Z

Programme

Notre programme est construit en suivant le cheminement chronologique de la création d'un spectacle « type. » Même si nous verrons bien que chaque contexte et chaque projet est différent, il est parfois plus pertinent d'écrire d'autres chemins. Lors de chaque session, des témoignages et rencontres avec des professionnel·les, bien souvent celles et ceux qui nous accueillent dans leurs lieux / festival, nous permettront de prendre un peu de hauteur.

Jour 1 : Se situer dans le grand tout, (com)prendre sa place dans l'écosystème

Jour 2 : Clarifier ses intentions artistiques et les communiquer à ses partenaires

Jour 3 : Initier une stratégie pour la mise en œuvre de son projet

Jour 4 : Mettre en place des outils pour la diffusion

Jour 5 : Penser et organiser la ressource humaine

Jour 6 : Comprendre et prendre en main quelques outils de gestion financière

Jour 7 : Comprendre les enjeux de la structuration administrative et le cadre légal

Jour 8 : Penser la médiation

Jour 9 : Et ensuite ? Mettre en œuvre son plan d'action.

Session #1 : 9 et 10 février 2027 (2 jours)

Lieu : Archaos Pôle National Cirque, pendant la Biennale internationale des arts du cirque (Marseille)

Formatrices : Nolwenn MANAC'H et Louise-Michèle YOU

Jour 1 : Se situer dans le grand tout, comprendre sa place dans l'écosystème

9 février 9h30 – 13h / 14h30-18h. Repas pris en commun

- Brise-glace / présentation de la démarche, des participant·es et des formatrices
- Présentation globale de la formation et de la méthodologie de travail via une frise chronologique d'une production de spectacle.
- Connaître l'écosystème du spectacle vivant, avec un focus sur le cirque de création
- Mettre en place une veille efficace.
- Découvrir la méthode atelier de prospective flash
- *Témoignage #1 Simon Carrara, Co-directeur d'Archaos-Pôle National Cirque, sur sa trajectoire professionnelle, le projet d'Archaos (de compagnie à Pôle Cirque), et la présentation d'un des dispositifs portés par le Pôle.*

Jour 2 : Clarifier ses intentions artistiques et les communiquer à ses partenaires

10 février 9h30 – 13h / 14h30-18h. Repas pris en commun

- Modéliser le travail de clarification des intentions : de la naissance d'une idée à sa confrontation au réel, exercice de l'interview et enregistrement en binôme.
- Recueillir les retours artistiques dans un cadre sécurisant : focus sur la méthode « Feedbacks artistiques » DAS Teater.
- Rédiger un dossier de présentation, travail à partir des supports d'un spectacle existant.
- Présenter son projet à l'oral : préparation d'une présentation rapide (le pitch) pour les moments informels, ainsi qu'une présentation de projet de type « Circa ».

// Hors formation// possibilité d'assister au parcours professionnel de la Biennale. Programme à venir à partir de l'automne 2026

Session #2 : 7 et 8 avril 2027 (2 jours)

Lieu : Espace périphérique, lieu de création dédié aux formes contemporaines du cirque, de l'espace public et de la marionnette (Ville de Paris- La Villette)

Formatrice : Nolwenn MANAC'H

Jour 3 : Initier une stratégie pour la mise en œuvre de son projet

7 avril 9h30 – 13h / 14h30-18h. Repas pris en commun

- Quoi de neuf ? Retours sur les contenus et exercices de la session précédente et temps d'échange autour des problématiques actuelles des participant-es sur leur terrain professionnel (en lien avec le projet travaillé en formation)
- Replacer son projet dans son écosystème et identifier ses points d'appuis : la stratégie de production diffusion. Exercice de carte mentale individuelle, puis restitution par groupe
- Maîtriser quelques outils de planification de projet. Exercice autour du planning de production ou de diffusion
- Découvrir des outils : de gestion de tâches et du temps de travail.
- Témoignage #2 : en cours

Jour 4 : Mettre en place des outils pour la diffusion

8 avril 9h30 – 13h / 14h30-18h. Repas pris en commun

- Connaître et prioriser les différents outils de communication autour de son projet.
- Imaginer des alternatives à la cession : focus sur la coréalisation et l'auto diffusion.
- Penser sa diffusion : de l'autodiagnostic à l'établissement d'un plan d'action.
- Bâtir une communication professionnelle : invitation pro, emailing et fichier contact
- Témoignage #3 Sylvie Cadenat, Coordinatrice du programme de résidence artistique de l'Espace périphérique, autour de son parcours professionnel, le projet de l'Espace Périphérique, ainsi que sur la question de la temporalité à laquelle présenter son projet artistique aux professionnel·les.

Session #3 : 26 et 27 mai 2027 (2 jours)

Lieu : Plongeoir Pôle national cirque pendant le festival *Le Mans fait son Cirque* (Le Mans)

Formatrice : Louise-Michèle YOU

Jour 5 : Penser et organiser la ressource humaine

26 mai 9h30 – 13h / 14h30-18h. Repas pris en commun

- Quoi de neuf ? Retours sur les contenus et exercices de la session précédente et temps d'échange autour des problématiques actuelles des participant-es sur leur terrain professionnel (en lien avec le projet travaillé en formation)
- Piloter le travail en équipe : introduction aux enjeux des ressources humaines et focus sur les obligations en matière de lutte contre les VHSS.
- Collaborer sereinement entre chargé-e de production-diffusion et artistes : définir sa fiche de poste et son articulation au sein de sa structure
- Embaucher, quelles démarches à suivre ?
- Témoignage #4 Maël Tortel du Cirque Pardi, autour de son parcours, de la structuration de la compagnie, ainsi que de leurs diverses expériences de la diffusion sous chapiteau (cession, coréalisation voir auto diffusion)

Jour 6 : Comprendre et prendre en main quelques outils de gestion financière

27 mai 9h30 – 13h / 14h30-18h. Repas pris en commun

- Connaître les différentes sources de financements.
- Traduire son projet en budget et établir une stratégie financière, en ayant connaissance des dispositifs généralistes d'aide à la création et ceux spécifiques au cirque.

Formation professionnelle proposée par L'Avant Courier - Déclaration d'activité en tant qu'organisme de formation enregistrée auprès du Préfet de la Région Pays de la Loire – NDA n° 52441109444. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.
En partenariat LA VOLIERE – LRDA | Tél : 06 43 34 84 13 | mail : contact@lavoilierecirque.com | www.lavoilierecirque.com
Siège social : 2 bis avenue Albert de Mun 44600 Saint-Nazaire | Locaux : 60 rue de la Ville Halluard 44600 Saint-Nazaire
Certificat QUALIOP1 N° 339679/r1 - Déclaration d'activité en tant qu'organisme de formation enregistrée auprès du Préfet de la Région Pays de la Loire
NDA n°52440620944. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat. Siret 528 747 033 00025 | APE 9001 Z

- Connaître les différents coûts de représentation d'un spectacle
- Établir son prix de cession et un devis
- *Témoignage #5 Richard Fournier (Directeur), sur son parcours professionnel, le projet du Plongeur et du parcours pour sa labellisation, ainsi que les enjeux de la médiation au cœur de son projet.*

// Hors formation// possibilité d'assister à certains spectacles programmés dans le cadre du festival

Session #4 2 : 8, 9 et 10 septembre 2027 (3 jours).

Lieu : Onyx-Théâtre de Saint Herblain et La Volière à Saint Nazaire

Formatrices : Nolwenn MANAC'H et Louise-Michèle YOU

Jour 7 : Comprendre les enjeux de la structuration administrative et le cadre légal

8 septembre 9h30 – 13h / 14h30-18h. Repas pris en commun // La Volière Saint Nazaire

- Quoi de neuf ? Retours sur les contenus et exercices de la session précédente et temps d'échange autour des problématiques actuelles des participant·es sur leur terrain professionnel (en lien avec le projet travaillé en formation)
- Comprendre et savoir utiliser les différents contrats du spectacle, avec une attention particulière au contrat de cession
- Introduction aux conventions collectives.
- Structurer juridiquement son projet : gouvernance, forme juridique, avantages et inconvénients de chaque modèle.
- *Témoignage # 6 Fred Deb fondatrice du projet de la Volière, sur sa trajectoire professionnelle, depuis une carrière artistique à la création d'un lieu agissant à différents endroits de la filière cirque*

Jour 8 : Penser la médiation

9 septembre 9h30 – 13h / 14h30-18h. Repas pris en commun // ONYX – Théâtre de Saint Herblain

- Les enjeux de la médiation portée par les équipes artistiques : quels projets, quelles méthodologies ? Témoignage de Charlotte Dezes, médiatrice culturelle notamment avec Cirque Ici – Johann Le Guillerm
- *Témoignage #7 Gaëlle Lecareux (directrice de Onyx-Théâtre de Saint Herblain), sur son parcours professionnel, le cahier des charges d'une scène conventionnée et la coopération avec les équipes artistiques dans la métropole Nantaise (cartes blanche, « (re)bond » , les Avant Curieux)*

Jour 9 : Et ensuite ? Mettre en œuvre son plan d'action // ONYX – Théâtre de Saint Herblain

- Prendre du recul : quelques outils d'éducation populaire pour aiguïser son sens critique.
- Bilan personnel et collectif sur le chemin parcouru en formation
- Et maintenant ? Établir son plan d'action à court, moyen et long terme.

Session #5 : suivi individuel (1 journée de 7h, à répartir en rendez-vous réguliers de février à septembre 2027)

Lieu : Visio

Formatrices : Nolwenn MANAC'H ou Louise-Michèle YOU

- Démêler une situation difficile, approfondir un sujet ou finaliser un outil/ document à partir de situations professionnelles concrètes.

Moyens et méthodes pédagogiques

Cette formation est pensée dans un dialogue entre les membres du groupe et les formatrices.

- Association des stagiaires au contenu (brainstorming, travail à partir des documents de chacun·e comme outil de travail pour le groupe)
- Chacun·e étant riche d'expériences et d'un parcours dans le secteur artistique, nous mettrons en œuvre certains moments en petits groupes de 2-3 personnes où chacun·e apporte un œil extérieur et bienveillant au projet de l'autre.
- Intervention d'autres professionnel·les du secteur (administrateur·ices, programmeur·ices, etc.) pour diversifier les points de vue.
- Des outils techniques ou de réflexion sont apportés par les formatrices pour étayer les retours du groupe.
- Partage des problématiques rencontrées par les participant·es dans l'exercice de leur métier.
- Pour soutenir l'acquisition de compétences techniques et organisationnelles sur l'administration, la production et la diffusion d'un spectacle de cirque, nous nous appuierons sur une boîte à outil d'une quinzaine de fiches pratiques, qui seront remises aux stagiaires au fur et à mesure de la formation, via un padlet en ligne.
- Afin d'encourager la réflexion et la mise en place d'une vision professionnelle sur un projet, nous utiliserons des outils telle que la mise en pratique (exercice de présentations divers) ainsi que des outils de pensée graphique.
- Réalisation d'entretiens individuels en visio en dehors des temps de formation pour accompagner les besoins des stagiaires sur des compléments de formation personnalisés.

À tout moment les stagiaires sont en mesure de solliciter la formatrice référente de la formation, Nolwenn Manac'h, pour les aider à faire face à des difficultés en lien avec la formation avant, pendant ou après la formation. Soit directement pendant la formation, soit pendant les temps de rendez-vous individuel, soit par mail.

Moyens techniques

La formation a lieu au sein des lieux partenaires des quatre sessions de formation en présentiel, ainsi qu'en visio-conférence.

Les adresses des salles de travail sont envoyées aux stagiaires par mail au minimum 3 semaines avant chaque nouvelle session.

Les sites sont accessibles aux personnes en situation de handicap, cependant il conviendra de prévenir la référente handicap afin de faciliter votre accueil en fonction de vos besoins.

Des salles de réunion équipées du matériel nécessaire aux temps de formations théoriques sont disponibles sur place.

Il est demandé aux stagiaires de prévoir un crayon et bloc-notes et si possible d'un ordinateur portable. Les stagiaires auront également besoin d'être équipés·es d'un téléphone qui leur permet d'enregistrer l'audio et de filmer. Pour les stagiaires non équipés·es de ce matériel, il conviendra de prévenir Nolwenn MANAC'H au minimum 2 semaines avant le début de la session de formation.

Formatrices

Nolwenn MANAC'H et Louise-Michèle YOU se sont rencontrées sur les bancs du Master Direction des projets culturels de l'Institut d'Études Politiques de Grenoble. Après quelques années, elles se retrouvent en 2014 pour fonder l'Avant Courier, bureau dédié à l'accompagnement des artistes de cirque.

Nolwenn MANAC'H exerce le métier de responsable de production diffusion depuis 2010, après quelques années dans le patrimoine. Elle accompagne aujourd'hui le Cirque du Docteur Paradi et anime des formations depuis 2017. Au sein du bureau, elle porte également le développement général de la structure ainsi que son insertion dans les réseaux professionnels.

Les expériences précédentes de **Louise-Michèle YOU** dans les musiques actuelles, le cinéma documentaire, puis au sein d'une collectivité locale, lui ont appris à naviguer entre différents mondes du domaine culturel, et avec des casquettes variées (coordination de collectifs, administration, production). Après avoir accompagné en production diffusion des spectacles en France et à l'international, elle développe désormais les projets de territoire de l'Avant Courier dans deux quartiers nantais.

L'Avant Courier. Bureau d'accompagnement créé en 2014, l'Avant Courier porte aujourd'hui une dizaine de spectacle en production, diffusion et /ou administration. Il propose une offre de formation à destination des artistes et des professionnels des métiers de l'accompagnement, à partir des réalités du terrain et des besoins concrets identifiés au fil de sa pratique. www.avantcourrier.fr

Modalités d'évaluation

A l'issue du stage, chaque stagiaire s'auto-évaluera sur ses acquis à l'aide d'un Questionnaire à Choix Multiples qui sera corrigé en groupe. Chaque stagiaire sera invité à remplir une évaluation « à chaud » pour évaluer le contenu et sa compréhension de la formation. Entre six et douze mois après la fin de la formation le stagiaire sera invité à compléter une évaluation « à froid » via un formulaire en ligne.

Un certificat de réalisation sera délivré au stagiaire à l'issue de la formation. Le certificat mentionne l'intitulé de la formation, le volume horaire de la formation et le pourcentage de réalisation de la formation en fonction de l'assiduité du stagiaire.

Durée & effectif de la formation

Effectif minimum : 5 stagiaires

Effectif maximum : 10 stagiaires

Durée : 70 heures sur une durée de 7 mois (février - septembre 2027)

9 jours (7h/ jour) répartis en 4 sessions de 2 ou 3 jours

+ 7 heures de conseils personnalisés en visio par stagiaire

Admission et délai d'accès

L'admission des stagiaires dans la formation se fait selon les modalités suivantes :

- Envoi de votre CV accompagné d'une lettre de motivation à l'Avant Courier : nolwenn@avantcourrier.fr avant le 30 novembre 2026

Formation professionnelle proposée par L'Avant Courier - Déclaration d'activité en tant qu'organisme de formation enregistrée auprès du Préfet de la Région Pays de la Loire – NDA n° 52441109444. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.
En partenariat LA VOLIERE – LRDA | Tél : 06 43 34 84 13 | mail : contact@lavioliercirque.com | www.lavioliercirque.com
Siège social : 2 bis avenue Albert de Mun 44600 Saint-Nazaire | Locaux : 60 rue de la Ville Halluard 44600 Saint-Nazaire
Certificat QUALIOP1 N° 339679/r1 - Déclaration d'activité en tant qu'organisme de formation enregistrée auprès du Préfet de la Région Pays de la Loire
NDA n°52440620944. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat. Siret 528 747 033 00025 | APE 9001 Z

- Entretiens téléphoniques pour échanger sur le projet et les attentes des stagiaires et vérifier l'adéquation avec les objectifs de la formation
- Validation de l'inscription et établissement du dossier de prise en charge. Votre demande d'admission est confirmée par mail dans lequel une fiche d'inscription à compléter vous sera transmise.

Coûts et financements de la formation

Le coût pédagogique de la formation est de **2 800 € net de TVA*** par stagiaire + adhésion de 25 € à l'association La Volière.

Les frais pédagogiques peuvent être pris en charge par les organismes financeurs de la formation professionnelle (AFDAS, Pole Emploi, plan de formation employeur, etc.)**. N'hésitez pas à nous contacter pour vous accompagner dans cette démarche à administration@lavolierecirque.com

Après avoir reçu la demande d'admission au stage et une fois la candidature validée par la formatrice référente, La Volière adresse un devis au stagiaire ou à son organisme financeur. Pour les personnes ne pouvant pas bénéficier des fonds dédiés à la formation professionnelle continue (non-résidents français, etc.), un tarif spécifique peut être mis en place. Merci de nous contacter par mail à administration@lavolierecirque.com afin d'en faire la demande.

A noter : les repas du midi sur les séances en présentiel sont pris en charge.

Les Conditions Générales de Vente, sont consultables sur le site internet lavolierecirque.com dans la rubrique « Lien aux Artistes » (formation professionnelle)

** TVA non applicable, exonération de TVA spécifique œuvre sans but lucrative : article 261 7 1 b du CGI*

***Formation non éligible au Compte Personnel de Formation (CPF)*

Accessibilité / handicap

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Dans une démarche de co-analyse des besoins et des réponses, notre équipe proposera une solution de compensation et/ou d'adaptation de nos prestations en réévaluant nos moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement.

Aussi nous vous remercions de contacter en toute confidentialité Cindy Le Clère Ez Zammoury, référente handicap au 06 43 34 84 13 ou par mail à administration@lavolierecirque.com pour discuter de vos besoins.

Réclamations & difficultés

Si le ou la stagiaire rencontre des difficultés pendant le déroulé du stage, il pourra solliciter la formatrice référente de la formation, Nolwenn MANAC'H nolwenn@avantcourrier.fr afin de faire part de ses besoins et/ou difficultés. Une rencontre sera alors organisée en ce sens pour éviter la rupture de parcours et réadapter le programme au stagiaire. Vous pouvez également nous transmettre toutes vos réclamations à administration@lavolierecirque.com

Les profils de nos stagiaires

Formation professionnelle proposée par L'Avant Courier - Déclaration d'activité en tant qu'organisme de formation enregistrée auprès du Préfet de la Région Pays de la Loire – NDA n° 52441109444. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.
En partenariat LA VOLIERE – LRDA | Tél : 06 43 34 84 13 | mail : contact@lavolierecirque.com | www.lavolierecirque.com
Siège social : 2 bis avenue Albert de Mun 44600 Saint-Nazaire | Locaux : 60 rue de la Ville Halluard 44600 Saint-Nazaire
Certificat QUALIOP1 N° 339679/r1 - Déclaration d'activité en tant qu'organisme de formation enregistrée auprès du Préfet de la Région Pays de la Loire
NDA n°52440620944. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat. Siret 528 747 033 00025 | APE 9001 Z

En 2024, 100% de nos 10 stagiaires recommandaient nos formations et donnaient une note moyenne de 9,7/10 en lien avec la qualité globale de nos formations.

RGPD

En vous inscrivant à ce parcours, vous acceptez d'être contacté·e par mail et/ou téléphone au sujet des aspects administratifs et organisationnels de la formation professionnelle. Les informations collectées pourront être mises à disposition de l'organisme finançant votre formation professionnelle (AFDAS, Pole Emploi ...), des formateurs·trices, de l'organisme de formation et des partenaires de la formation. Conformément à l'article 34 de la loi "informatique et libertés", vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification ou de suppression des informations vous concernant. Vous pouvez vous désinscrire à l'issue du parcours de formation en nous adressant un mail à administration@lavolierecirque.com.

Engagement qualité & règlement intérieur

Le certificat Qualiopi N°339679/r1 de LA VOLIERE-LRDA valable du 3/05/2025 au 02/05/2028 ainsi que le règlement intérieur est téléchargeable sur le site internet lavolierecirque.com dans la rubrique « Artistique » (formation professionnelle).

Contact pour toute question

Nolwenn MANAC'H nolwenn@avantcourrier.fr ou par téléphone 06 76 78 01 19

Vous êtes intermittent·e ?

Contact à l'AFDAS pour étudier vos possibilités de prise en charge

> Laurence BILLON l.billon@afdas.com pour les intermittent·es en Pays de la Loire

> Votre référent·e intermittent·e pour les autres régions, à contacter via [votre espace MyA](#)